

Métier

Le policier ferroviaire ou l'agent de sécurité des rails



Il procède au contrôle des marchandises...



... et l'accès des voyageurs dans les trains.

Photo : R.H.A

Photo : R.H.A

R.H.A

Libreville/Gabon

Conseiller, prévenir, protéger et intervenir. Sont autant de missions que doit remplir le policier ferroviaire. Voyageurs, agents, commerçants... tous comptent sur lui pour assurer leur sécurité dans les gares, les trains et autres sites de l'entreprise ferroviaire.

ILS sont présents dans tous les trains appartenant à la société d'exploitation du transgabonais (Setrag). Impossible d'accéder au train sans rencontrer ces hommes. Constamment sur le terrain, le policier ferroviaire que l'on peut qualifier d'agent de sécurité des rails, agit au quotidien pour prévenir les dégradations sur les installations ferroviaires, les infractions. Les cadres et agents de police ferroviaire ont compétence sur tous les domaines ferroviaires, bâtiments et voies ferrées, ainsi que sur les matériels fixes ou mobiles appartenant à la société qui les emploie. Après évaluation des risques, le policier ferroviaire est chargé de prévenir et de déjouer toute tentative délictueuse ou criminelle pouvant porter atteinte aux intérêts de la Setrag. Il doit ensuite mener des enquêtes pour identifier les auteurs de ces tentatives. Dans le cadre d'affaire de droit commun, l'agent des rails remet les auteurs de crimes et autres délits ou les personnes soupçonnées aux forces de l'ordre, notamment la gendarmerie nationale.

D'après les explications du directeur du département de police ferroviaire Hugues R. , les agents en service dans ce département sont recrutés, formés et entraînés pour pouvoir



Le policier ferroviaire a également une formation en administration .

Photo : R.H.A

remplir toutes les missions de surveillances et de sécurité, comme celle de ses clients et des biens de ceux-ci. Par sa présence, il tend à dissuader les actes de malveillance (déclenchements de signal d'alarme intempestifs par exemple) et d'agressions dans les trains et les gares. Garantissant ainsi la tranquillité des voyageurs, des conducteurs de train, des contrôleurs, des agents de

gare...). Vigilant en permanence, il est donc celui qui représente un repère essentiel pour les voyageurs qui n'hésitent pas à lui demander des renseignements. Luttant activement contre les vols, l'agent de la sûreté ferroviaire intervient en soutien des contrôleurs dans les situations de fraude et protège également les marchandises transportées. "Nous sommes très souvent

confrontés à diverses situations dans l'exercice de notre métier" a précisé Gaétan Wandji.

COMPÉTENCE ET FORMATION

Pour exercer ce métier, certaines compétences sont requises : Réactivité, équilibre psychologique et maîtrise de soi. Ce sont là les principales qualités nécessaires pour pouvoir être agent de la surveillance. Il est habilité à rédi-

ger des procès verbaux et dresser des contraventions. Toute chose qui lui impose une formation en administration. Par sa présence en gare ou dans les trains, l'agent rassure les voyageurs. C'est pourquoi, il se doit évidemment d'être à l'aise sur le plan des relations humaines. Avoir le sens du dialogue et de la diplomatie. Les réactions sont fonctions des cas et des situations.



Chaque année, la Setrag organise une formation à l'attention des policiers ferroviaires.

Photo : R.H.A

Concernant la formation, les policiers des rails sont formés au centre de formation et de perfectionnement professionnel de Franceville dans le Haut-Ogooué pendant 3 mois. Un baccalauréat toutes séries confondues est conseillé pour postuler une place dans ce corps de métier. Après un mois de formation théorique, les stagiaires sont soumis à des tests pratiques dans différentes gares et dans les trains.

Le policier de sûreté ferroviaire change de lieu de travail en fonction des missions. Il intervient dans les différentes gares où le besoin se fait ressentir. "La formation d'un agent de sécurité est permanente, d'où l'organisation des stages de perfectionnement initiés par les responsables de notre administration", nous a indiqué un autre agent que nous avons surpris en plein contrôle avant le départ du train voyageur. C'est parce que le personnel doit répondre aux besoins d'une société en pleine mutation que l'entreprise qui les emploie procède régulièrement à des formations internes. "C'est un métier très passionnant parce qu'en dehors du fait que nous soyons en service uniquement sur tout le domaine ferroviaire, nous exerçons cette mission en dehors du cadre professionnel. De part notre formation, nous devenons des agents de sécurité au sein de nos familles, même si nous ne sommes pas habilités à utiliser les armes. De plus nous avons une vue constante sur l'actualité internationale qui, comme vous le savez, est dominée par de nombreux attentats. Ce qui nous amène à redoubler de vigilance" a indiqué M. Wandji pour conclure.